

Existe-t-il des menaces ?

Il est à nouveau nécessaire de préciser de quels oiseaux il est question. Les oiseaux les plus menacés sont ceux qui dépendent d'habitats en forte régression (comme l'Alouette lulu) ou dont les effectifs sont très faibles (comme le Pic cendré). Ainsi, 13 espèces contactées sur le site sont considérées comme vulnérables. Il est aussi possible de distinguer un ensemble d'impacts humains plutôt défavorables à la faune en général, dont les oiseaux.

★ En forêt

Bien que la forêt de la Serre soit un milieu naturel, elle est modifiée par les activités humaines dont la principale est la production de bois.

Parmi les modifications induites, certaines sont défavorables aux oiseaux forestiers :

- La diminution du volume de bois mort, source de nourriture (par exemple pour les pics) ou abri (par exemple pour la Sittelle torchepot ou le Grimpereau des jardins).
- La raréfaction d'arbres âgés, de gros diamètre ou mourants, qui sont des supports de vie pour des milliers d'espèces (reproduction, abri, nourriture...).
- Les plantations uniformes d'espèces exotiques (comme le douglas) sur de grandes surfaces, qui offrent moins d'intérêt pour les oiseaux que les peuplements originels de chênes ou de hêtres.

En conclusion, c'est une transformation excessive des habitats forestiers naturels qui peut constituer une menace pour les oiseaux des bois comme le Pic mar. Les gestionnaires forestiers disposent d'outils pour concilier protection et production, c'est-à-dire produire du bois avec le moins d'impact possible sur les milieux. Sur le massif de la Serre, la situation est différente selon les parcelles.

Le dérangement en période de reproduction (par le public, les véhicules tout terrain...) peut aussi nuire à certaines espèces vulnérables comme le Faucon pèlerin.

★ En milieu agricole

De manière générale, l'arrachage des haies, la disparition des prairies et l'uniformisation des paysages agricoles sont défavorables aux oiseaux (et aux autres espèces). L'emploi de produits agro-pharmaceutiques, le labour d'anciennes prairies et les monocultures diminuent les ressources alimentaires pour la faune sauvage.

Paradoxalement la déprise de l'agriculture traditionnelle sur les pelouses calcaires (abandon des parcours d'élevage se traduisant par une fermeture des milieux) peut aussi entraîner le déclin de certaines espèces spécialisées comme l'Engoulevent d'Europe ou la Pie grièche écorcheur.

L'urbanisation de certains secteurs diminue enfin la surface d'habitats très intéressants (par exemple les vergers).

★ Le cas des oiseaux nicheurs et migrateurs

De nombreuses espèces, comme le Coucou, ne sont présentes qu'à la belle saison pour se reproduire. Les mortalités lors de la migration et dans les pays d'accueil hivernal influencent aussi la taille des populations observées.

Quelle suite donner à l'étude ?

Les experts ont fourni une liste de préconisations à prendre en compte dans la gestion forestière, les travaux agricoles ou même les actions de conservation des habitats les plus intéressants. Ils recommandent par exemple de créer des îlots protégés pour conserver plus d'arbres âgés et de bois mort en forêt.

Les territoires d'espèces rares comme l'Engoulevent ou la Pie grièche écorcheur, identifiés lors de l'étude, feront l'objet de mesures de conservation particulières.

L'intérêt d'une telle étude scientifique est enfin de mettre en évidence des évolutions qui ont parfois lieu lentement. Il sera utile de réaliser une étude similaire dans quelques années pour le suivi des populations, afin d'évaluer les effets de la gestion ou pour diagnostiquer d'éventuelles menaces qui seraient apparues.

13 espèces vulnérables en Franche-Comté, en France ou en Europe

- ALOUETTE LULU
- BONDRÉE APIVORE
- ENGOULEVENT D'EUROPE
- FAUCON PÉLERIN
- GOBEMOUCHE GRIS
- LINOTTE MÉLODIEUSE
- MILAN NOIR
- MILAN ROYAL
- PIC CENDRÉ
- PIC MAR
- PIC NOIR
- PIE GRIÈCHE À TÊTE ROUSSE
- POUILLOT SIFFLEUR

Imprimé sur papier recyclé

Cette plaquette est la synthèse d'une étude. Des résultats simplifiés ne sauraient décrire parfaitement une réalité complexe. Pour plus de détails, veuillez vous adresser au Grand Dole.



Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Place de l'Europe - 39100 Dole
info@grand-dole.fr
Service Environnement
Tél. : 03 84 82 88 88



Sittelle torchepot - © Capnord - Fotolia

NATURA 2000 SUR LE MASSIF DE LA SERRE

LES OISEAUX

La forêt couvre la majeure partie du site Natura 2000 du Massif de la Serre, avec différents peuplements : chênaies, hêtraies, aulnaies...

En périphérie immédiate du massif forestier se situent des pelouses sèches calcaires et des zones agricoles (prairies, cultures, vergers, vignes...). La variété des habitats conduit à une diversité d'espèces d'oiseaux des milieux ouverts ou forestiers.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a lancé en 2010 une étude qui visait à mieux connaître ces oiseaux en :

- établissant un état des lieux précis des espèces d'oiseaux nicheurs rencontrées sur le site,
- identifiant les menaces qui pèsent sur leur conservation,
- proposant des mesures de gestion conservatoire adaptées,
- localisant les sites les plus remarquables.

Cette étude a été financée par des fonds venant de l'État et de l'Europe, dans le cadre de l'amélioration des connaissances scientifiques du site Natura 2000 du Massif de la Serre. Le bureau d'étude EPA a été retenu pour réaliser le travail d'inventaire et répondre aux questions qui étaient posées.

Le chiffre
90

C'est le nombre d'espèces d'oiseaux ayant récemment niché sur le site du massif de la Serre.



Qu'est-ce que la directive oiseaux ?

La Directive Oiseaux est un texte européen préconisant la préservation de 195 espèces d'oiseaux. Cette liste d'espèces menacées et rares est basée sur des études scientifiques et, sur les autres textes européens reconnaissant le degré de rareté ou la menace pesant sur certaines espèces (Conventions de Berne, de Bonn).

Sur la base de cette liste, les Etats européens ont le devoir de définir des sites permettant d'assurer la

conservation des espèces. Les sites de la Forêt de Chaux ou de la Vallée du Doubs ont, par exemple, été retenus par la région Franche-Comté pour intégrer le réseau Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux. Proposés par la France à la Commission Européenne, ils peuvent faire l'objet de mesures de gestion permettant le maintien ou la restauration des espèces d'oiseaux ou de leurs habitats naturels.

Quels en sont les avantages ?

La définition d'un site Natura 2000 selon la Directive Oiseaux permet d'accorder des avantages financiers aux communes et autres ayants droits souhaitant s'investir dans la préservation des milieux naturels :

- L'adhésion à la Directive Oiseaux offre la possibilité de mobiliser des crédits pour réaliser des études préalables à la programmation de travaux visant la restauration de l'habitat d'une espèce. Ces études sont publiques et mises à la disposition de tous pour être utilisées dans le cadre d'autres projets.
- Elle permet également de solliciter des sources financières en vue d'entretenir ou de restaurer les habitats des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire présentes (sous la forme de contrats Natura 2000).
- La quasi-totalité des sites francs-comtois bénéficient de la reconnaissance de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitat Faune Flore. Un site Natura 2000 constitue de plus en plus un label dans le cadre du tourisme et des pratiques environnementales.

Comment étudier les oiseaux ?

Tout dépend des espèces. Différents protocoles d'inventaire ont été utilisés de mars à juillet.

- ★ Les oiseaux chanteurs (Grives, Pouillots, Fauvettes...) et les pics

L'inventaire a compris la réalisation de 44 points d'écoute avec la méthode des indices ponctuels d'abondance, répartis selon un quadrillage systématique du massif. Les effectifs de chaque espèce ont ensuite été estimés.

- ★ L'Engoulevent, la Pie grièche écorcheur, l'Alouette lulu

Ces trois espèces ont été recherchées dans les secteurs les plus favorables à leur présence. Un quadrat de 50 hectares a été particulièrement inventorié pour déterminer la densité locale des couples nicheurs.

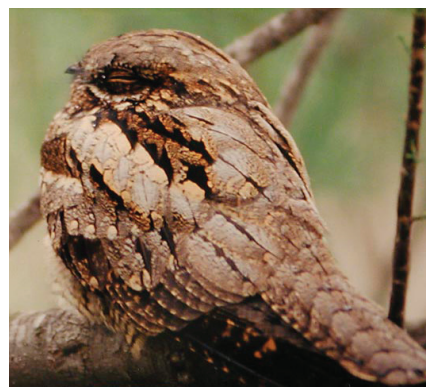
- ★ Les rapaces diurnes (Buse variable, Milans noir et royal, Faucon pèlerin, Bondrée apivore...)

Des recherches de ces espèces à grand territoire ont été conduites en pourtour du massif.

Un inventaire exhaustif ?

Pas tout à fait, les rapaces nocturnes (chouettes, hiboux) n'ont pas été correctement repérés avec les méthodes utilisées. Les oiseaux migrateurs, faisant étape sur le massif mais ne nichant pas nécessairement sur le site, n'ont pas non plus été étudiés.

ENGOULEVENT D'EUROPE

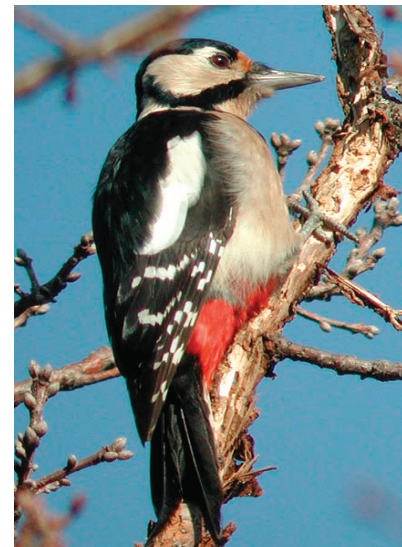


(Photo : LPO - P. Dubois)

Quels sont les résultats ?

90 espèces d'oiseaux nichent sur le site. Cela représente 88 % des espèces nicheuses potentielles dans ce type de milieux au niveau régional.

PIC ÉPEICHE



(Photo : LPO - P. Dubois)

- ★ Oiseaux chanteurs en milieu semi-ouvert

- 47 espèces à petit et moyen territoires
- Une abondance moyenne d'environ 28 couples nicheurs par point d'écoute

- ★ Oiseaux chanteurs en forêt

- 46 espèces à petit et moyen territoires
- Une abondance moyenne d'environ 29 couples nicheurs par point d'écoute

Pic cendré	1 à 2 couples
Pic mar	80 à 120 couples
Pic noir	8 à 12 couples

Remarque : Certains oiseaux chanteurs sont présents à la fois en forêt et en milieux semi-ouverts. C'est par exemple le cas du Pigeon ramier, de la Fauvette à tête noire ou du Merle noir.

- ★ Rapaces diurnes

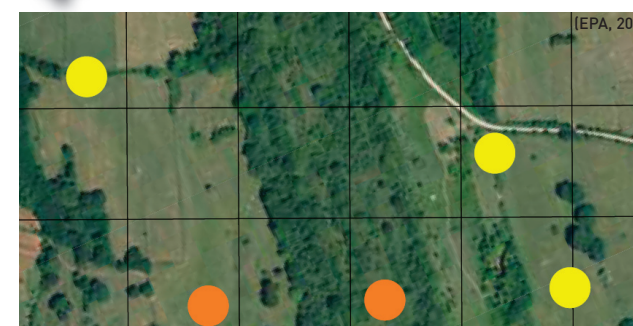
Types de rapaces	Nombre de couples recensés
Bondrée apivore	7 couples
Milan noir	10 couples*
Milan royal	1 couple en périphérie
Épervier d'Europe	4 couples
Buse variable	28 couples
Faucon crécerelle	7 couples*
Faucon pèlerin	1 couple*
* Territoires s'inscrivant en partie sur le site	

MILAN NOIR



(Photo : LPO - D. Bouvot)

- ★ Pie grièche, Alouette lulu et Engoulevent



Inventaire par quadrats sur la butte du Cros de Bois, entre Rainans et Menotey. Chaque point coloré représente le centre du territoire d'un couple d'oiseaux nicheurs.

- Pie-grièche écorcheur
- Alouette lulu

Chaque ligne est parcourue à pied. Tous les oiseaux entendus et vus sont notés. Il y a eu 4 passages d'avril à août (lors de la parade, de l'accouplement et de l'envol des jeunes). Ainsi, les résultats de l'inventaire par quadrat sont très précis et presque exhaustifs.

Les couples ont été dénombrés et les territoires sont identifiés :

- 40-60 couples de Pies grièches écorcheur
- 20-30 couples d'Alouette lulu
- 2-3 couples d'Engoulevent d'Europe (en régression)